





Marque / Make PEUGEOT Modèle / Model 305 SR N° 5695

FISA - Transfert en Gr.A

**MOTEUR :**

- 8) Cycle 4 temps
- 9) Nombre et disposition des cylindres 4 en ligne  
Number and disposition of cylinders
- 10) Système de refroidissement par eau, avec pompe et thermostat  
Cooling system
- 11) Emplacement et position du moteur à l'avant - transversal  
Location and position of engine
- 12) Matériau du bloc moteur alliage d'aluminium  
Material of engine block
- 13) Roues motrices : AV - AR roues  
Drive wheels : Front - Rear
- 14) Emplacement de la boîte de vitesses sous le moteur  
Location of gear-box

**CARROSSERIE ET ÉQUIPEMENT INTÉRIEUR / COACHWORK AND INTERIOR**

- 20) Nombre de portes 4  
Number of doors
- 21) Matériau des portes : AV tôle d'acier AR tôle d'acier  
Material of doors : Front Rear
- 22) Matériau du capot moteur tôle d'acier  
Material of bonnet
- 23) Matériau du capot coffre tôle d'acier  
Material of boot lid
- 24) Matériau de la lunette AR verre de sécurité d'un type agréé  
Material of rear window
- 25) Matériau du pare-brise verre de sécurité d'un type agréé (feuilleté 8115.63)  
Material of windscreen
- 26) Matériau des glaces des portières AV verre de sécurité agréé  
Material of front door windows
- 27) Matériau des glaces des portières AR verre de sécurité agréé  
Material of rear door windows
- 28) Système d'ouverture des vitres portières AV mécanique AR mécanique  
Sliding system of door windows Front Rear  
ou électrique (option)
- 29) Matériau des glaces de custode  
Material of rear quarter lights
- 30) Poids siège (s) AV (enlevés de la voiture avec dossiers, glissières et supports) 13,5 kg  
Weight of front seat(s) (complete with supports and rails, out of the car)
- 31) Matériau du pare-choc AV acier et plastique Poids 6,8 kg  
Front bumper material Weight
- 32) Matériau du pare-choc AR acier et plastique Poids 6,5 kg  
Rear bumper material Weight
- 33) Ventilation : oui non / yes no.





**DIRECTION / STEERING**

- 40) Type à crémaillère  
 41) Servo-assistance non

**SUSPENSION**

- 45) Suspension AV (photo D) Type de ressort hélicoïdaux  
 Front suspension (photo D) Type of spring  
 46) Nombre d'amortisseurs 2 intégrés  
 Number of shock absorbers  
 47) Suspension AR (Photo E) Type de ressort hélicoïdaux  
 Rear suspension (Photo E) Type of spring  
 48) Nombre d'amortisseurs 2 intégrés  
 Number of shock absorbers  
 49) Système de fixation des roues 3 écrous  
 Method of fixation of wheels

**FREINS - BRAKES**

- 50) Système disques AV - tambours AR à commande hydraulique à double  
 Method of operation circuit  
 51) Servo frein (si prévu) Type : à dépression  
 Servo assistance (if fitted) Type :  
 52) Nombre de maîtres-cylindres 1-tandem  
 Number of master-cylinders

	AVANT / FRONT	ARRIERE / REAR
53) Nombre de cylindres par roue Number of cylinders per wheel	1	1
54) Alésage Bore	48 mm	DBA Girling 23,8 mm 22 mm
<b>Freins à tambour / Drum brakes</b>		
55) Diamètre intérieur Inside diameter		228,6 mm
56) Nombre de mâchoires par frein Number of shoes per brake		2
57) Surface de freinage par frein Total area per brake		28750 mm <sup>2</sup>
<b>Freins à disques/Disc brakes</b>		
58) Largeur des sabots Width of brake linings	45 mm	
59) Nombre de sabots par frein Number of pads per brake	2	
60) Surface de freinage par frein Total area per brake	60000 mm <sup>2</sup>	





202  
Marque / Make PEUGEOT Modèle / Model 305 SR N° 5695

FISA - Transfert en Gr.A

**MOTEUR / ENGINE**

- 65) Alésage 78 mm  
Bore
- 67) Course 77 mm  
Stroke
- 68) Cylindrée totale 1472 cm<sup>3</sup>  
Total cylinder-capacity
- 69) Cylindrée maximum autorisée 1494 cm<sup>3</sup>  
Maximum cylinder-capacity allowed
- 70) Culasse : matériau alliage d'aluminium  
Head : material
- 71) Nombre 1  
Number
- 72) Type de vilebrequin à contrepoids incorporés Coulé / estampé estampé  
Type of crankshaft Moulded / stamped
- 73) Nombre de paliers de vilebrequin 5  
Number of crankshaft main bearings
- 74) Diamètre maximal des manetons de vilebrequin 44,991 mm  
Maximum diameter of the big end journal
- 75) Tête de bielle : type à coussinet mince diamètre 45,015 mm à 45,043 mm  
Connecting rod big end type
- 76) Matériau des chapeaux des paliers de vilebrequin fonte  
Material of bearing cap
- 77) Matériau du volant moteur fonte  
Material of flywheel
- 78) Matériau du vilebrequin acier  
Crankshaft material
- 79) Matériau de la bielle acier  
Connecting rod material
- 80) Système de graissage : carter sec - carter humide carter humide  
Lubrication system : dry-sump - oil in sump
- 81) Nombre de pompes à huile 1  
Number of oil pumps

**Moteur 4 temps / 4 stroke engines**

- 82) Nombre d'arbres à cames 1 Emplacement en-tête  
Number of camshafts Location
- 83) Système de commande par chaîne  
Type of camshaft drive
- 84) Système de commande des soupapes par culbuteurs  
Type of valve operation
- 85) Nombre de soupapes d'admission par cylindre 1  
Number of inlet valves per cylinder
- 86) Nombre de soupapes d'échappement par cylindre 1  
Number of exhaust valves per cylinder
- 87) Nombre de distributeurs 1  
Number of distributors
- 88) Nombre de bougies par cylindre 1  
Number of spark plug per cylinder





**TRANSMISSION AUX ROUES / DRIVE TRAIN**

**Embrayage / Clutch**

- 90) Nombre de disques 1  
Number of plates
- 91) Système de commande par câble  
Method of operating clutch

**Boîte de vitesses / Gear-box**

- 92) Contrôle manuel, marque PEUGEOT  
Manual type, make
- 93) Nombre de rapports AV 4  
Number of gear-box ratios forward
- 94) Boîte automatique, marque /  
Automatic, make
- 95) Nombre de rapports AV /  
Number of gear-ratios forward

96	Manuelle / Manual		Automatique		Supp. manuel / Automatique			
	Rapport Ratio	N. dents Nr teeth	Rapport Ratio	N. dents Nr teeth	Rapport Ratio	N. dents Nr teeth	Rapport Ratio	N. dents Nr teeth
1	0,2999	$\frac{35 \times 13}{41 \times 37}$			0,3260	$35/41 \times 13/34$		
2	0,5183	$\frac{35 \times 17}{41 \times 28}$			0,4878	$35/41 \times 16/28$		
3	0,7622	$\frac{35 \times 25}{41 \times 28}$			0,6488	$35/41 \times 19/25$		
4	1,0763	$\frac{35 \times 29}{41 \times 23}$			0,7904	$35/41 \times 25/27$		
5								
6								
M. AR / Rev.	0,2910	$\frac{35 \times 15}{41 \times 44}$			0,2910	$35/41 \times 15/44$		



- 97) Surmultiplication type /  
Overdrive type
- 98) Nombre de dents /  
Number of teeth
- 100) Vitesses en marche AV avec surmultiplication /  
Forward gears on which overdrive can be selected

99) Rapport Ratio /

**Pont/moteur / Final drive**

- 101) Type du pont moteur couple droit  
Type of final drive
- 102) Type de différentiel classique  
Type of differential
- 103) Nombre de dents 15 x 61  
Number of teeth
- 104) Rapport Ratio 0,2459





Photo C



Photo D



Photo E

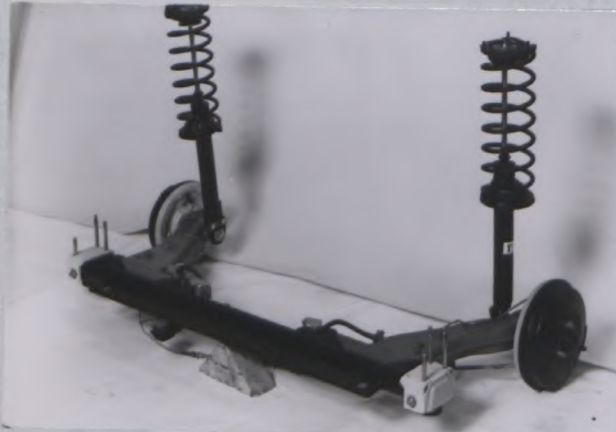


Photo F



Photo G

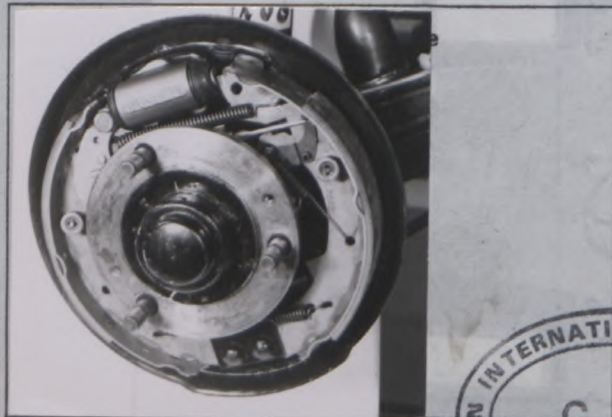


Photo H

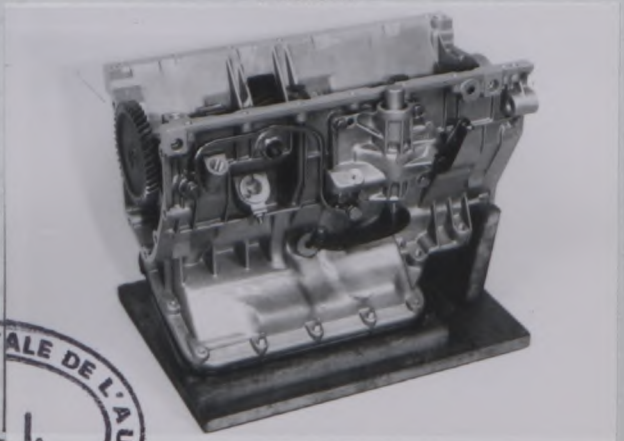


Photo I

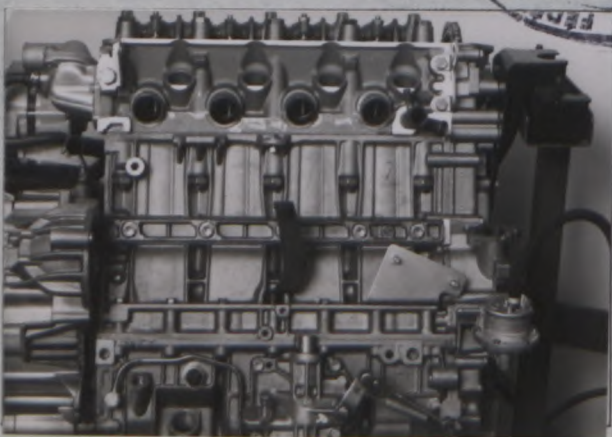
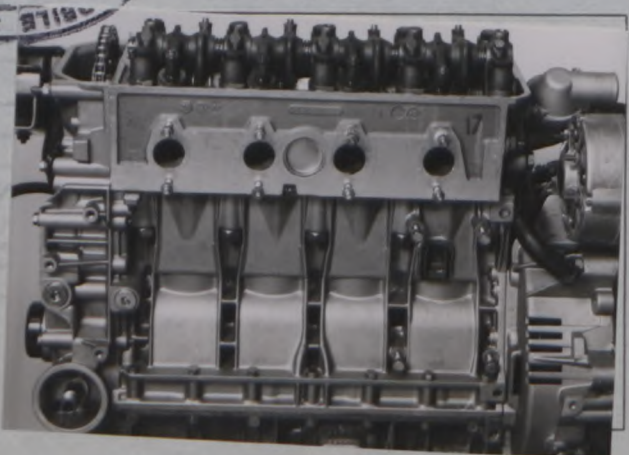


Photo J



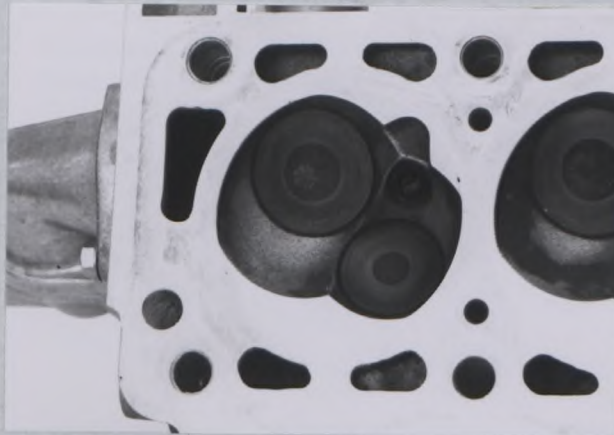
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE L'ART  
G. S. I.  
C. S. I.



A.30 FISA - Transfert - ASIF

FISA - Transfert en Gr.A

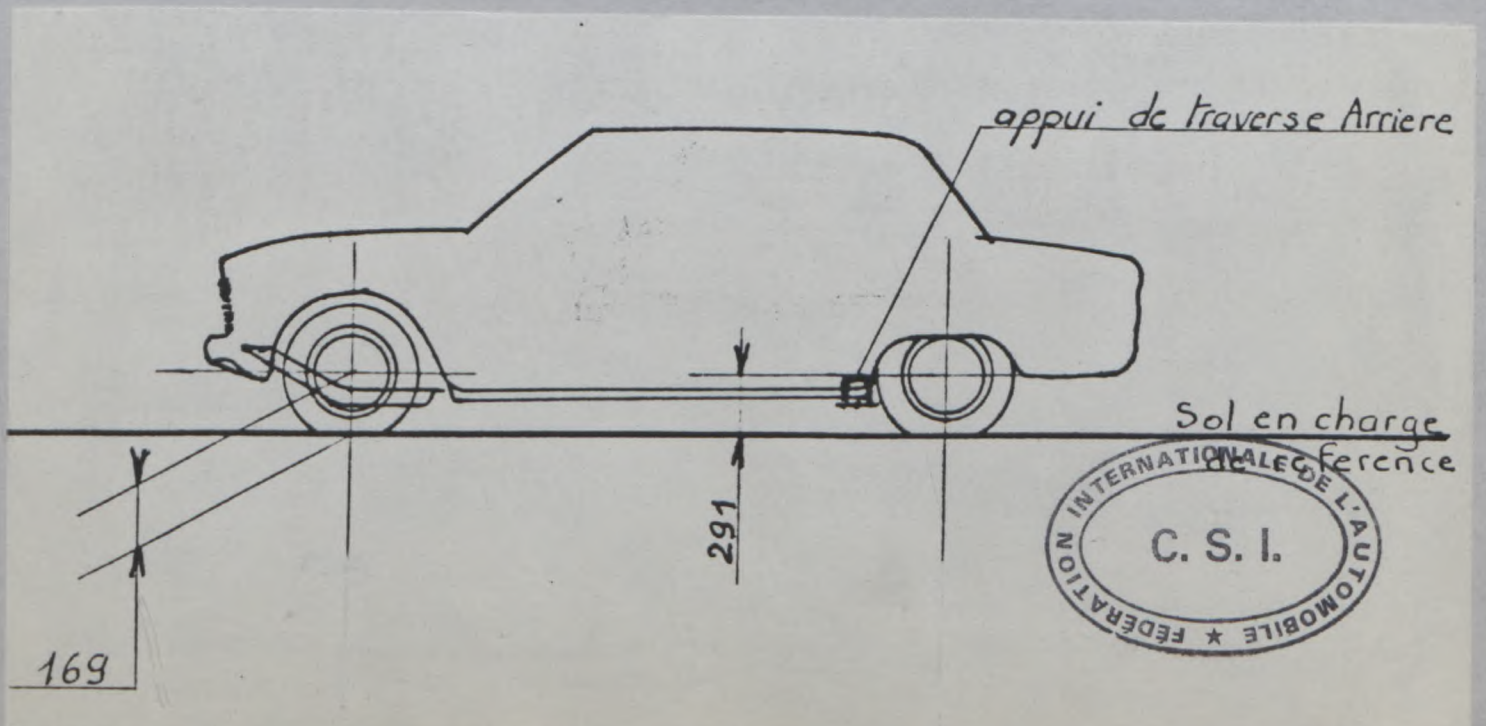
Photo K



**Informations supplémentaires**

**Additional informations.**

- 3a) - Porte-à-faux AV : 0,727 mm
- 3b) - Porte-à-faux AR : 0,890 mm
- 61) - Epaisseur des disques de frein AV : 10 mm
- 178) - Diamètres intérieurs tuyauterie d'échappement :
  - tuyau AV : 39 mm
  - tuyau inter, avant silencieux : 39,5 mm
  - tuyau AR, après silencieux : 42,25 mm
- Garde au sol en charge de référence





COMPLÉMENT POUR LES GROUPES 1 ET 3  
DU CODE SPORTIF INTERNATIONAL

ADDITIONAL DATA FOR GROUPS 1 AND 3  
TO THE INTERNATIONAL SPORTING CODE

CAPACITÉS ET DIMENSIONS / CAPACITIES AND DIMENSIONS

- 110) Voie AV / Front track 1370 mm
- 111) Voie AR / Rear track 1322 mm
- 112) Garde au sol (pour vérification de la voie) voir page 7  
Ground clearance (for verification of the track)
- 113) Hauteur hors-tout de la voiture / Overall height of the car 1400 mm en ordre de marche
- 114) Capacité du réservoir d'essence (y compris la réserve) 43 dm<sup>3</sup>  
Fuel tank capacity (including reserve)
- 115) Nombre de places 5  
Seating capacity
- 116) Poids 905 kg  
Weight

EQUIPEMENT ET GARNITURES / ACCESSORIES AND UPHOLSTERY

- 120) Chauffage intérieur : oui - ~~non~~  
Interior heating : yes ~~no~~
- 121) Climatisation (sur option) : ~~oui~~ - non  
Air conditioning (in option) ~~yes~~ - no
- 122) Sièges AV : type individuels  
Front seats : type
- 123) Sièges AR : type banquette  
Rear seats : type

ROUES / WHEELS

- 124) Matériau acier  
Matériel
- 125) Poids unitaire (roue nue) 6 kg  
Unitary weight (bare wheel) kg (tolérance ± 5%)
- 126) Diamètre de la jante 355 mm (14")  
Rim diameter
- 127) Largeur de la jante 114,3 mm (4 1/2")  
Rim width

SUSPENSION

- 130) Stabilisateur AV (si prévu) barre anti-devers  
Front stabilizer (if fitted)
- 131) Stabilisateur AR (si prévu) barre anti-devers  
Rear stabilizer (if fitted)





MOTEUR / ENGINE

FISA - Transfert en Gr.A

- 135) Cylindrée par cylindre / Capacity per cylinder 368 cm<sup>3</sup>
- 136) Chemises : oui / ~~non~~  
Sleeves : yes / ~~no~~
- 137) Nombre d'orifices d'admission par cylindres 1  
Number of inlet ports per cylinder
- 138) Nombre d'orifices d'échappement par cylindre 1  
Number of exhaust ports per cylinder
- 139) Rapport volumétrique 9,2/1  
Compression ratio
- 140a) Volume de la chambre de combustion (minimum) 44,8 cm<sup>3</sup>  
Volume of the combustion chamber
- 140b) Volume de la chambre de combustion dans la culasse 32,5 cm<sup>3</sup>  
Volume of combustion chamber in head
- 141) Épaisseur du joint de culasse 1,30 ± 0,15 mm sous charge  
Thickness of head gasket inter tightened
- 142) Piston, matériau alliage d'aluminium  
Piston, material
- 143) Nombre de segments 3  
Number of rings
- 144) Distance de la médiane de l'axe du piston au sommet du piston 36,90 + 0,15 mm  
Distance from gudgeon pin center line to highest point of piston crown
- 145) Capacité du réservoir - carter 4 dm<sup>3</sup>  
Capacity, lubricant
- 146) Radiateur d'huile oui - non non  
Oil cooler : ~~yes~~ - no
- 147) Capacité du circuit de refroidissement 5,8 dm<sup>3</sup>  
Capacity of cooling system
- 148) Ventilateur (si prévu), diamètre 310 mm Matériau plastique  
Cooling fan (if fitted), diameter Material
- 149) Nombre de pales du ventilateur 6  
Number of fan blades
- 150) Paliers vilebrequin, type à coussinet mince diamètre 53,046 mm  
Crankshaft main bearings, type diameter
- 151) Poids volant (nu) /  
Weight of flywheel (clean)
- 152) Poids du volant avec couronne de démarreur 5,800 + 0,406 kg  
Weight of flywheel with starter ring - 0,174 kg
- 153) Poids du volant avec embrayage 12,500 + 0,875 kg  
Weight of flywheel with clutch - 0,375 kg
- 154) Poids du vilebrequin 13 + 0,910  
Weight of crankshaft - 0,390 kg
- 155) Poids de la bielle 0,580 + 0,040  
Weight of con-rod - 0,017 kg
- 156) Poids du piston avec axe et segments 0,450 + 0,031  
Weight of piston with rings and pin - 0,013





**ADMISSION / INLET**

FISA - Transfert en Gr.A

- 160) Matériau du collecteur d'admission alliage d'aluminium  
 Material of inlet manifold
- 161) Diamètre extérieur des soupapes 39,5 mm  
 Outside diameter of valves
- 162) Levée maximum des soupapes 8 mm  
 Maximum valve lift
- 163) Nombre de ressorts par soupape 2  
 Number of springs per valve
- 164) Type de ressort hélicoïdal  
 Type of spring
- 165) Jeu théorique pour le calage de la distribution 0,7 mm  
 Theoretical timing clearance
- 166) Avance d'ouverture (avec jeu théorique) 6°  
 Valves open at (With tolerance for tappet clearance indicated)
- 167) Retard de fermeture 38°  
 Valves close at

**ÉCHAPPEMENT / EXHAUST**

- 170) Matériau du collecteur d'échappement fonte  
 Material of exhaust manifold
- 171) Diamètre extérieur des soupapes 32,5 mm  
 Outside diameter of valves
- 172) Levée maximum des soupapes 8 mm  
 Maximum valve lift
- 173) Nombre de ressorts par soupape 2  
 Number of springs per valve
- 174) Type de ressort hélicoïdal  
 Type of spring
- 175) Jeu théorique pour le calage de la distribution 0,7 mm  
 Theoretical timing clearance
- 176) Avance d'ouverture (avec jeu théorique) 45°  
 Valves open at (with tolerance for tappet clearance indicated)
- 177) ~~Retard~~ <sup>Avance</sup> de fermeture 1°  
 Valves close at



**ALIMENTATION PAR CARBURATEURS / CARBURATION**

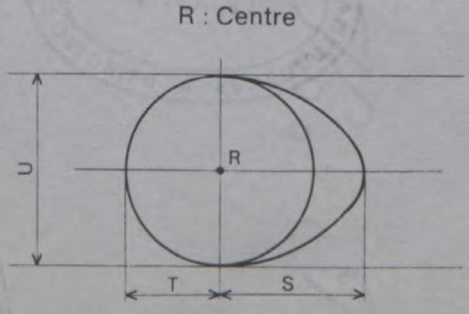
- 180) Nombre de carburateurs 1  
 Number of carburetors
- 181) Type inversé
- 182) Marque SOLEX 183) Modèle 35 PBISA 9  
 Make Model
- 184) Nombre de passages de gaz par carburateur 1  
 Number of mixture passages per carburetor



- 185) Diamètre de la tubulure de gaz à la sortie du carburateur  
Flange hole diameter of exit port of carburettor 35 mm
- 186) Diamètre du diffuseur au point d'étranglement maximum  
Minimum diameter of venturi 30 mm
- Injection** (si prévue) (if fitted)
- 187) Marque de la pompe  
Make of pump \_\_\_\_\_
- 188) Nombre de pistons  
Number of plungers \_\_\_\_\_
- 189) Modèle ou type de la pompe  
Model or type of pump \_\_\_\_\_
- 190) Nombre total d'injecteurs  
Total number of injectors \_\_\_\_\_
- 191) Emplacement des injecteurs  
Location of injectors \_\_\_\_\_
- 192) Diamètre de la pipe d'admission au point de passage le plus étroit  
Minimum diameter of inlet pipe \_\_\_\_\_

**ÉQUIPEMENT DU MOTEUR / ENGINE ACCESSORIES**

- 195) Pompe à essence - mécanique ~~ou électrique~~ mécanique  
Fuel pump - mechanical ~~and electrical~~
- 196) Nombre 1  
Number \_\_\_\_\_
- 197) Type du système d'allumage classique  
Type of ignition system \_\_\_\_\_
- 198) Nombre de bobines 1  
Number of ignition coils \_\_\_\_\_
- 199) Génératrice : type alternateur Nombre 1  
Generator : type \_\_\_\_\_ Number \_\_\_\_\_
- 200) Système d'entraînement courroie  
Method of drive \_\_\_\_\_
- 201) Batterie / Battery  
a) Tension 12 V b) Emplacement dans compartiment moteur  
Voltage \_\_\_\_\_ Location \_\_\_\_\_
- 205) Arbres à cames / Camshaft



	Cam admission Inlet cam	Cam échappement Exhaust cam
S =	<u>19,572</u> mm _____ inches	<u>19,572</u> mm _____ inches
T =	<u>14,6</u> mm _____ inches	<u>14,6</u> mm _____ inches
U =	<u>29,2</u> mm _____ inches	<u>29,2</u> mm _____ inches



**TRANSMISSION AUX ROUES / WHEEL DRIVE**

**Embrayage / clutch**

- 210) Type à diaphragme
- 211) Diamètre / Diameter 200 mm
- 212) Diamètre des garnitures : intérieur 136 mm extérieur 200 mm  
Diameter of linings : interior outside
- 213) Nombre de disques 1  
Number of discs

**Boîte de vitesses / Gear-box**

- 215) Nombre de rapports AV synchronisés 4  
Number of forward synchronised ratios
- 216) Emplacement de la commande au plancher  
Location of the gear lever
- 217) Boîte automatique - emplacement de la commande  
Automatic gear-box - location of gear lever
- 218) Surmultiplication - type  
Overdrive type
- 219) Rapport de surmultiplication  
Overdrive ratio

**Pont moteur - Final drive**

- 220) Type du pont autobloquant (si prévu)  
Type of limited slip differential (if provided)
- 221) Nombre de dents du couple conique \_\_\_\_\_ ou \_\_\_\_\_  
Number of teeth of final drive or
- 222) Rapport au couple conique \_\_\_\_\_ ou \_\_\_\_\_  
Final drive ratio or





FISA - Transfert en Gr.A

Photo L

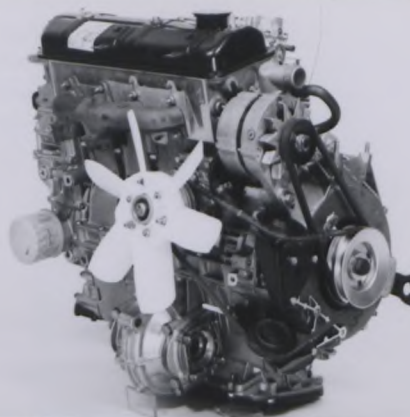
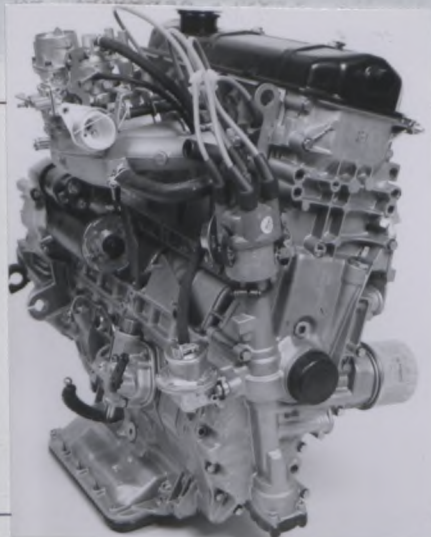


Photo M

Photo N

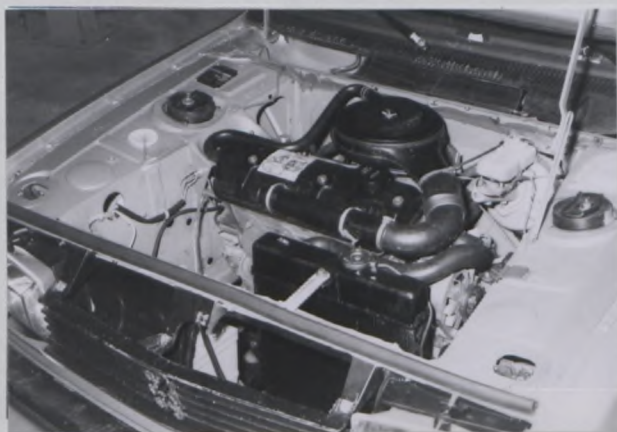


Photo P

Photo Q



Photo R

Photo S



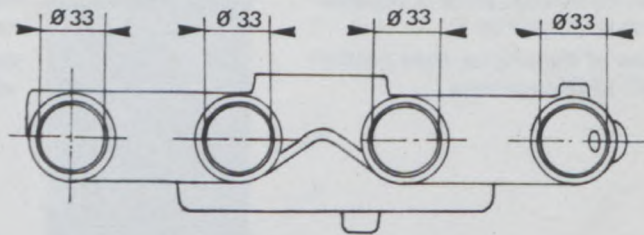
INTERNA  
C. S. I.  
FEDERA-101  
MOBILE



Dessin orifices collecteur admission, face côté culasse.

Drawing inlet manifold ports, side of cylinderhead.

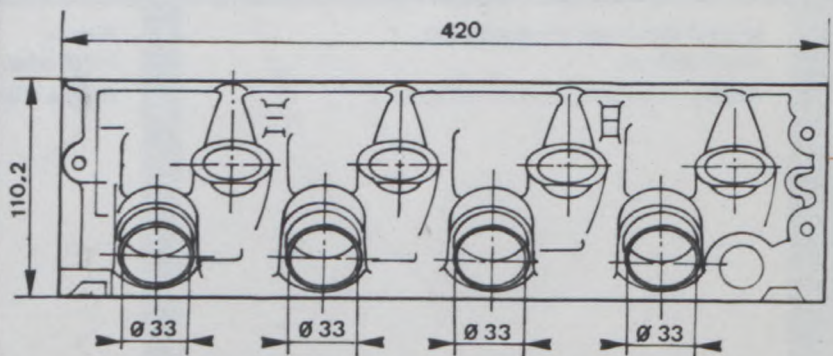
avec dimensions with



Dessin orifices admission culasse face collecteur.

Drawing of entrance to inlet port of cylinderhead.

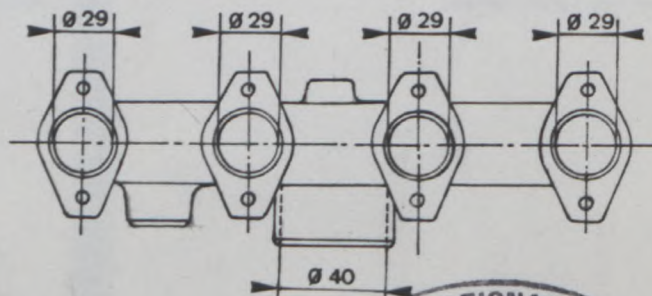
avec dimensions with



Dessin orifices collecteur échappement face côté culasse.

Drawing of exhaust manifold ports, side of cylinderhead.

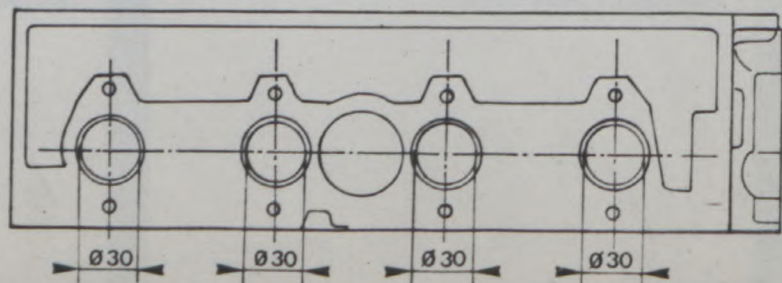
avec dimensions with



Dessin orifices échappement culasse face collecteur.

Drawing of exit to exhaust port cylinderhead.

avec dimensions with



COTES SANS TOLERANCE  $\pm 0,25$



FISA - Transfert en Gr.A

Photo T

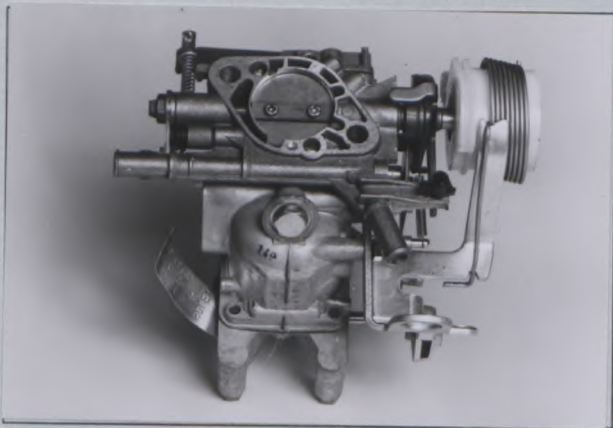


Photo U

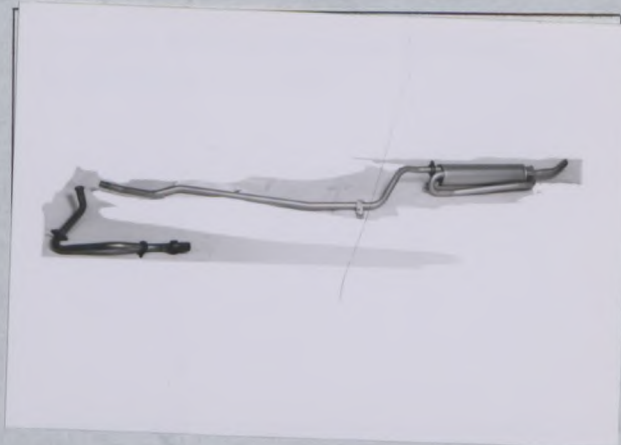
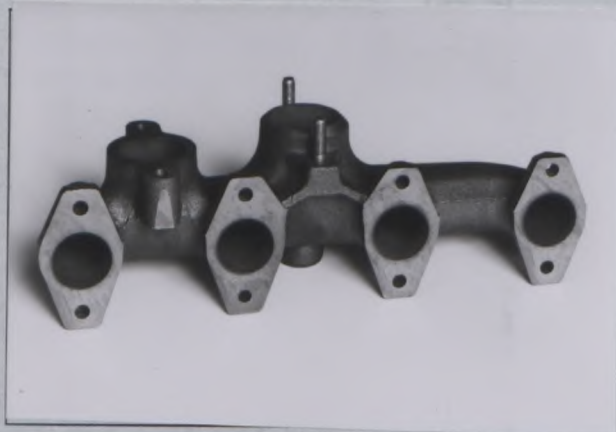


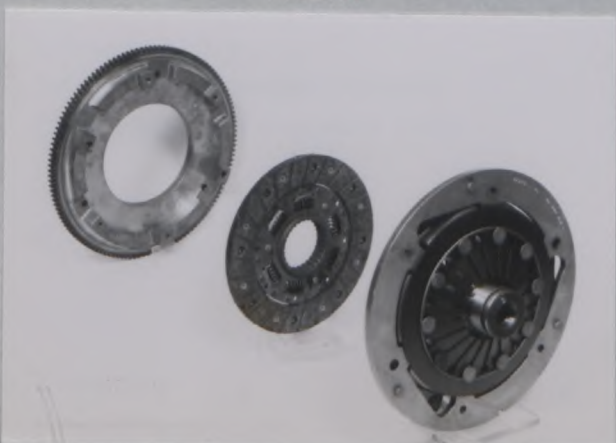
Photo V



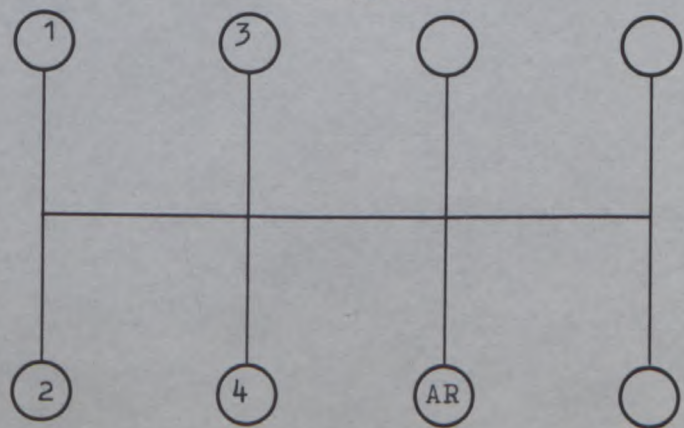
Informations supplémentaires  
Additional informations



Photo W



Grille de vitesses  
Gear change gate





## FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

FISA - Transfert en Gr.A

FICHE D'EXTENSION D'HOMOLOGATION  
CONFORME A L'ANNEXE J DU CODE SPORTIF INTERNATIONAL

Marque ... PEUGEOT ... Modèle ... 305 SR ...  
 Numéros de série inaugurant les modifications décrites :  
 Châssis/Carrosserie .. 8 540 001 ...  
 Moteur .. 8 540 001 ...  
 Date de sortie des premiers véhicules construits avec les modifications : ... Juillet ... 19.80.  
 Dénomination commerciale après application des modifications : ..inchangée..

Cette extension d'homologation doit être considérée comme : ~~variant~~ - évolution normale du type.

L'homologation est valable du ... -1.FEV.1981 ... 19..... Liste .....

Descriptions des modifications :

TRANSMISSION AUX ROUES

Boîte de vitesses à rapports de 3ème et 4ème allongés

- 3ème : 0,7904 au lieu de 0,7622
- 4ème : 1,1641 au lieu de 1,0763

Nouvel étage

96	Manuel/Manual	
	Rapport/ratio	N.dents/Nr Teeth
1	0,2999	$\frac{35 \times 13}{41 \times 37}$
2	0,5183	$\frac{35 \times 17}{41 \times 28}$
3	0,7904	$\frac{35 \times 25}{41 \times 27}$
4	1,1641	$\frac{35 \times 30}{41 \times 22}$
AR	0,2910	$\frac{35 \times 15}{41 \times 44}$

Pont-moteur

103 - Nombre de dents : 15 x 63 au lieu de 15 x 61

104 - Rapport/Ratio : 0,238 au lieu de 0,246

ROUES

127 - Largeur de la jante : 5" (127 mm) au lieu de 4 1/2  
 Poids : 6,180 kg (photo P inchangée)

Signature et cachet  
 de l'Autorité Sportive Nationale :

Signature et cachet de la F.I.A. :





# FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

FISA - Transfert en Gr.A

FICHE D'EXTENSION D'HOMOLOGATION  
CONFORME A L'ANNEXE J DU CODE SPORTIF INTERNATIONAL

Marque PEUGEOT Modèle 305 SR

Numéros de série inaugurant les modifications décrites : \_\_\_\_\_  
Châssis/Carrosserie \_\_\_\_\_

Moteur \_\_\_\_\_

Date de sortie des premiers véhicules construits avec les modifications : \_\_\_\_\_ 19 \_\_\_\_\_

Dénomination commerciale après application des modifications : \_\_\_\_\_

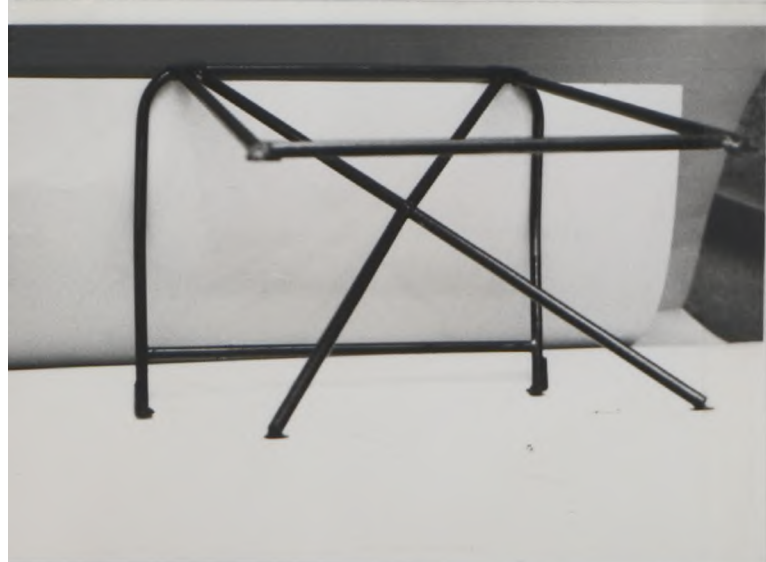
Cette extension d'homologation doit être considérée comme : variante - ~~évolution normale du type~~.

L'homologation est valable du -1.006.1981 19 \_\_\_\_\_ Liste \_\_\_\_\_

Descriptions des modifications : valable en Groupe 2

arceau de sécurité en tube d'acier au carbone  $\varnothing$  38 x 2,6  
résistance à la rupture 60/75 Kg /mm<sup>2</sup>

Ces armatures valables en Groupe 2 offrent des résistances équivalentes à celles des arceaux conformes à la norme FIA



Poids 11 Kg

Signature et cachet  
de l'Autorité Sportive Nationale :



Poids 35 Kg



Signature et cachet de la F.I.A. :



# FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

03/02V

FISA - Transfert en Gr./

FICHE D'EXTENSION D'HOMOLOGATION  
CONFORME A L'ANNEXE J DU CODE SPORTIF INTERNATIONAL

Marque PEUGEOT Modèle 305 SR

Numéros de série inaugurant les modifications décrites : \_\_\_\_\_  
Châssis/Carrosserie \_\_\_\_\_

Date de sortie des premiers véhicules construits avec les modifications : \_\_\_\_\_ 19 \_\_\_\_\_  
Moteur \_\_\_\_\_

Dénomination commerciale après application des modifications : \_\_\_\_\_

Cette extension d'homologation doit être considérée comme : variante - ~~évolution normale~~ du type.

L'homologation est valable du -1. JUL. 1981 19 \_\_\_\_\_ Liste \_\_\_\_\_

Descriptions des modifications : Valable en Groupe 2

- . Suspension avant renforcée
- . Bras de suspension avant renforcé
- . Boîte de vitesse



1 <sup>er</sup>	35/41	x	13/34	0,3200
2 <sup>ème</sup>	35/41	x	16/28	0,4000
3 <sup>ème</sup>	35/41	x	19/25	0,6000
4 <sup>ème</sup>	35/41	x	25/27	0,7500
H AB	35/41	x	15/44	0,2900



Signature et cachet  
de l'Autorité Sportive Nationale :

Signature et cachet de la F.I.A. :



# FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

FICHE D'EXTENSION D'HOMOLOGATION FISA - Transfert en Gr.A  
CONFORME A L'ANNEXE J DU CODE SPORTIF INTERNATIONAL

Marque PEUGEOT Modèle 305 SR  
 Numéros de série inaugurant les modifications décrites : \_\_\_\_\_  
 Châssis/Carrosserie \_\_\_\_\_  
 Moteur \_\_\_\_\_  
 Date de sortie des premiers véhicules construits avec les modifications : \_\_\_\_\_ 19\_\_\_\_  
 Dénomination commerciale après application des modifications : \_\_\_\_\_  
 Cette extension d'homologation doit être considérée comme : variante - évolution normale du type.

L'homologation est valable du \_\_\_\_\_ 19\_\_\_\_ Liste \_\_\_\_\_

Descriptions des modifications : valable en Groupe 2

	AVANT / FRONT	ARRIERE / REAR
Nombre de cylindres par roue Number of cylinders per wheel	4	
Alésage Bore	38,1	
Freins à tambour / Drum brakes		
Diamètre intérieur Inside diameter		
Nombre de mâchoires par frein Number of shoes per brake		
Surface de freinage par frein Total area per brake		
Freins à disques / Disc brakes		
Largeur des sabots Width of brake linings	50,8	
Nombre de sabots par frein Number of pads per brake	2	
Surface de freinage par frein Total area per brake	7468 mm <sup>2</sup>	

épaisseur des disques 20,6  
 φ des disques utilisés 287 mm  
 Pedalier  
 Pedalier à double maître cylindres



Signature et cachet  
de l'Autorité Sportive Nationale :



Signature et cachet de la F.I.A. :

"valable en Groupe 2 uniquement"  
 "valid for Group 2 only"



*[Handwritten signature]*



**VII. - FREINAGE**

Le véhicule est équipé de deux dispositifs de freinage indépendants.  
Dispositif de service au pied sur les 4 roues par commande hydraulique, double circuit (séparation des circuits AV et AR).  
Dispositif de secours et d'immobilisation à main sur les roues AR, commande par câbles.

Freins à disques à l'AV, à tambours à l'AR.  
Diamètre des disques AV : 263 mm - largeur de la piste de freinage : 48,5 mm.  
Diamètre des tambours AR : 228,6 mm - largeur des garnitures AR : 40 mm.  
Surface minimum balayée par les garnitures AV : 1 200 cm<sup>2</sup>.  
Surface minimum balayée par les garnitures AR : 575 cm<sup>2</sup>.  
Surface totale balayée par les garnitures : 1 775 cm<sup>2</sup>.  
L'énergie calorifique est dissipée par les disques à l'AV et les tambours à l'AR.  
La pédale agit sur un maître-cylindre dont l'effort est transmis hydrauliquement aux pistons de roues.

Le véhicule est équipé d'un servo-frein utilisant la dépression de la tubulure d'admission, pour amplifier l'effort exercé sur la pédale.

Un compensateur de freinage dose la pression sur les pistons de roues AR.  
Réservoirs de fluide à niveau visible, placés sous le capot moteur, avec voyant lumineux indicateur de bas niveau au tableau de bord.  
Ces dispositifs sont conformes aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 18 août 1955 (modifié en dernier lieu le 21 novembre 1975).

**VIII. - CARROSSERIE**

Conduite intérieure avec ou sans toit ouvrant.  
Largeur intérieure aux coudes AV : 1,360 m - AR : 1,330 m.  
Matériaux : tôle d'acier emboutie et soudé électriquement,  
4 portes s'ouvrant d'arrière en avant équipées de serrures à double sécurité.  
Pare-brise en verre de sécurité d'un type agréé.  
Lunette AR et vitres de portes en verre de sécurité agréé.  
Véhicule conforme aux prescriptions des arrêtés ministériels des :  
— 19 décembre 1958 (modifié en dernier lieu le 1<sup>er</sup> août 1968 (relatif aux aménagements intérieurs et extérieurs ;  
— 5 février 1969 (modifié en dernier lieu le 22 juillet 1974) relatif à la protection du conducteur contre le dispositif de conduite en cas de choc ;  
— 5 février 1969 (modifié en dernier lieu le 20 mai 1974) relatif à la résistance des serrures et charnières des portes latérales.  
— 5 février 1969 (modifié en dernier lieu le 11 août 1971) relatif aux ancrages pour ceinture de sécurité.

**IX. - ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION**

Feux de route et feux de croisement dans les feux de route : deux.  
Réglage par vis, et manuel en fonction de la charge.  
Feux de position : deux à l'avant à côté des projecteurs.  
Feux rouges AR : deux - feux de recul : deux.  
Signal de freinage : deux, combinés avec les feux rouges AR.  
Indicateurs de direction clignotants à l'AV et à l'AR.  
Dispositifs réfléchissants : deux.  
Dispositif d'éclairage de la plaque d'immatriculation AR.  
Signal de détresse.  
Tous ces dispositifs sont conformes à l'arrêté ministériel du 16 juillet 1954 (modifié en dernier lieu le 22 mars 1976).

**X. - DIVERS****Accessoires**

Le véhicule est équipé :  
— d'un antivol de direction conforme à l'arrêté ministériel du 18 février 1971.  
— d'un lave-vitre et de deux essuie-vitres.  
— de deux rétroviseurs (un intérieur et un extérieur) conformes à l'arrêté ministériel du 20 novembre 1969 (modifié en dernier lieu le 26 juin 1970).  
— d'un avertisseur sonore agréé.

**Identification**

Plaque de constructeur sous le capot fixée sur la doublure d'aile AV droite.  
Le type et le numéro d'ordre dans la série du type sont frappés à froid sur la doublure d'aile AV côté droit, et encadrés du poinçon du constructeur.  
Le numéro du moteur est frappé à froid sur un bossage du bloc cylindre.  
Le numérotage dans la série du type commence au n° 8 000 001.

**PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION**

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur le 24 mars 1977 que le véhicule n° 638.348 à moteur n° 17 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série PEUGEOT 581 A11 satisfait aux dispositions des articles R 54 et R 62, R 69 à R 97, R 103 et R 104 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

A PARIS, le 16 mai 1977  
L'Ingénieur Divisionnaire  
des T.P.E. (Mines)  
Signé : MOYER

A PARIS, le 16 mai 1977  
L'Ingénieur des Mines  
Signé : GERIN

Vu et approuvé  
Enregistré sous le n° AU. 2197.77  
A PARIS, le 16 mai 1977  
L'Ingénieur en Chef des Mines  
Signé : JOURDAN

**CERTIFICAT DE CONFORMITÉ**

Je soussigné, RAVELLO Henri, représentant dûment accrédité des AUTOMOBILES PEUGEOT, constructeur, certifie :

a) que le véhicule :

1. Genre . . . . .	V.P.
2. Marque . . . . .	PEUGEOT
3. Type . . . . .	581 A11
4. Numéro dans la série du type . . . . .	
5. Source d'énergie . . . . .	ES
5 bis. Cylindrée (en centimètres cubes) . . . . .	1 472 (4 temps)
6. Puissance administrative . . . . .	8 CV
7. Carrosserie . . . . .	C.I. 4 P.
8. Nombre de places assises (y compris le conducteur) . . . . .	5
9. Poids en ordre de marche . . . . .	940 kg
10. Poids total autorisé en charge . . . . .	1 355 kg
11. Poids total roulant autorisé . . . . .	2 305 kg

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) que ce véhicule sort de nos usines-magasins le

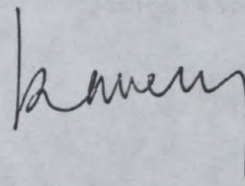
pour être livré à M.

(nom de l'acheteur ou à défaut du concessionnaire)

Fait à

le

**AUTOMOBILES PEUGEOT**



Numéro d'immatriculation  
(à remplir par la Préfecture)

Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R 54 à R 62, R 69 à R 81 du Code de la Route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture.



NOTICE DESCRIPTIVE DES VÉHICULES AUTOMOBILES

TYPE : 581 construits par les  
**AUTOMOBILES  
 PEUGEOT**

SOCIÉTÉ ANONYME RÉGIE PAR LES ARTICLES 118 A 150 DE LA LOI  
 SUR LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES AU CAPITAL DE 692.076.000 F

SIÈGE SOCIAL : 75, AVENUE DE LA GRANDE-ARMÉE - PARIS XV.<sup>e</sup>  
 R. C. PARIS B 552144503

SPECIMEN  
 FISA - Transfert en Gr.A

Marque : PEUGEOT.  
 Type : 581 A11.  
 Genre : voiture particulière.  
 Poids total autorisé en charge : 1 355 kg.  
 Poids total roulant autorisé : 2 305 kg.  
 Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 5.

**I. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE**

2 essieux et 4 roues, roues motrices à l'avant.  
 Pneumatiques 145 x 14 ou similaires.  
 Châssis coque droit.  
 Moteur à l'avant.  
 Cabine de conduite en arrière du moteur.

**II. - DIMENSIONS ET POIDS**

Empattement . . . . .	2,620 m
Voie AV . . . . .	1,370 m
Voie AR . . . . .	1,322 m
Largeur hors-tout . . . . .	1,642 m
Longueur hors-tout . . . . .	4,237 m
Porte-à-faux AV . . . . .	0,727 m
Porte-à-faux AR . . . . .	0,890 m
Garde au sol (en charge) . . . . .	0,120 m
Poids du véhicule en ordre de marche . . . . .	940 kg
Répartition de ce poids — sur l'AV . . . . .	540 kg
— sur l'AR . . . . .	400 kg
Poids total autorisé en charge . . . . .	1 355 kg
Répartition de ce poids — sur l'AV . . . . .	655 kg
— sur l'AR . . . . .	700 kg
Poids maxi à ne pas dépasser — sur l'AV . . . . .	700 kg
— sur l'AR . . . . .	710 kg
Poids total roulant autorisé . . . . .	2 305 kg

Dans la limite de ce PTR, le poids d'une remorque attelée à cette voiture peut atteindre :  
 — 470 kg dans le cas d'une remorque sans freins.  
 — 1 000 kg dans le cas d'une remorque avec freins.  
 Sur les véhicules équipés du toit ouvrant, le poids en ordre de marche est majoré de 15 kg (5 kg à l'AV, 10 kg à l'AR).

**III. - MOTEUR**

**Description**

Marque : PEUGEOT.  
 Type : 142 (XR5) à explosion - cycle : 4 temps.  
 Nombre et disposition des cylindres : 4, en ligne.  
 Alésage : 78 mm - Course : 77 mm - Cylindrée : 1 472 cm<sup>3</sup>.  
 Rapport volumétrique de compression : 9,2.  
 Refroidissement par eau.  
 Dispositif de recyclage des gaz de carter par ajoutage calibré.  
 Filtre à air sec (à élément filtrant huilé) ou à bain d'huile.

**Emission de polluants**

Moteur conforme à l'arrêté ministériel du 16 janvier 1975 relatif aux émissions de gaz polluants (y compris en ce qui concerne les éléments de réglage du ralenti).

**Alimentation**

Tubulure d'admission pour carburateur simple corps.  
 Alimentation par pompe et carburateur inversé.  
 Carburant normalement utilisé : essence (supercarburant).  
 Réservoir de carburant de 43 dm<sup>3</sup> en tôle d'acier emboutie fixé par boulons sous plancher AR.  
 La consommation conventionnelle de carburant, mesurée dans les conditions normalisées définies dans la circulaire du 7 mars 1975, ressort à :  
 — 6,2 litres pour 100 km à la vitesse stabilisée de 90 km/h.  
 — 8,4 litres pour 100 km à la vitesse stabilisée de 120 km/h.  
 — 8,9 litres pour 100 km sur le parcours conventionnel de type urbain dans les conditions normalisées définies en annexe II à la circulaire.

**Distribution**

Commande par chaîne, arbre à cames et soupapes en tête commandées par culbuteurs.

**Allumage**

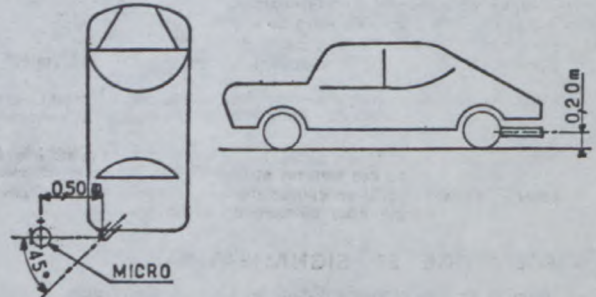
Allumage par distributeur, bobine et bougies.  
 Dispositif d'antiparasitage d'un type agréé.

**Dispositif d'échappement**

Insonorisation par 1 pot de détente AV et 1 silencieux AR (référence Peugeot 810 075 + 025 596).  
 Niveau sonore général :  
 77,5 dBA mesuré dans les conditions prévues par l'arrêté ministériel du 13 avril 1972 (modifié en dernier lieu le 31 décembre 1974).

Niveau sonore au point fixe :  
 87 dBA mesuré à proximité de l'échappement dans les conditions prévues par l'arrêté ministériel du 14 avril 1975 au régime stabilisé de 4 500 tr/mn et dans la configuration reproduite par le croquis ci-dessous.

**Position du microphone**



**Renseignements additionnels**

Graissage sous pression par pompe à huile à engrenages.  
 Alimentation électrique : batterie 12 volts, 36 Ah, alternateur.

**Performances du moteur**

Vitesse de rotation maximale en 4 <sup>e</sup> vitesse . . . . .	5 350 tr/mn
Vitesse de rotation correspondant au couple maxi . . . . .	3 000 tr/mn
Couple maximum (DIN 11,8 m.Kg) . . . . . ISO =	11,6 m.Kg
Vitesse de rotation correspondant au régime de puissance maximum . . . . .	6 000 tr/mn
Puissance maximum (DIN 74 ch) . . . . . ISO =	72,5 ch
Puissance administrative . . . . .	8 CV

**IV. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT**

Embrayage monodisque à sec à commande mécanique.  
 Boîte de vitesses mécanique sans prise directe 4 rapports avant synchronisés et une marche AR. Commande par levier et renvois au plancher.  
 Transmission entre boîte et roues par double joints homocinétiques dont un coulissant.  
 Démultiplication de la transmission :

Combinaisons des vitesses	Rapports de la boîte	Rapport du pont	Démultiplications totales
1	0,2999	0,2460 (15 x 61)	0,0737
2	0,5183		0,1274
3	0,7622		0,1874
4	1,0764		0,2647
M. AR	0,2910		0,0716

Avec des pneumatiques de 145 x 14 (dont la circonférence de roulement est de 1,800 m) au régime du moteur de 1 000 tr/mn, la vitesse atteinte est de :

Combinaisons des vitesses	Vitesses en km/heure
1	7,96
2	13,76
3	20,24
4	28,59
M. AR	7,73

Au régime maximum du moteur, en 4<sup>e</sup> vitesse, la vitesse maximum théorique du véhicule ressort à 153 km/h environ.  
 Poussée et transmission des réactions de freinage par les bras de suspension.  
 Indicateur de vitesse avec totalisateur.

**V. - SUSPENSION**

4 roues indépendantes avec ressorts hélicoïdaux et amortisseurs télescopiques à l'AV et à l'AR.

**VI. - DIRECTION**

A crémaillère, transmission aux roues par leviers. Démultiplication 1/20,1.  
 Diamètre de braquage hors tout : 10,85 m.



## CERTIFICAT DE PRODUCTION

FISA - Transfert en Gr. A

Date : 20 Novembre 1980

Constructeur : PEUGEOT

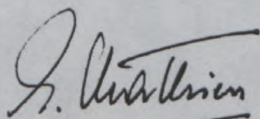
01/01E

Modèle de voiture : 305 GR - SR

Type ou désignation commerciale : 581 A21

Période de production : Mai à Septembre 1980

Je soussigné, certifie que la production mentionnée ci-contre s'entend pour des voitures entièrement terminées identiques et conformes à la fiche d'homologation présentée pour ce modèle et type



Fonction : Chef du Service  
Documentation

Mois / Année		Nombre
Mai	1980	3
Juin	"	5414
Juillet	"	2375
Août	"	465
Septembre	"	2864
Total		11121

Observation : La série minimale de 5000 voitures a été achevée au mois de Juin 1980



# AUTOMOBILES PEUGEOT

SOCIÉTÉ ANONYME RÉGIE PAR LES ARTICLES 118 A 150 DE LA LOI  
SUR LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES AU CAPITAL DE ~~600 000 000 DE F~~  
692 076 000 F

FISA - Transfert en Gr.A

DIRECTION APRÈS-VENTE

FEDERATION FRANCAISE  
DU SPORT AUTOMOBILE  
136 rue de Longchamp  
75016 PARIS

v/référence :  
n/référence :  
n/poste tél. :  
objet :

DAV/66/GD/FM

PARIS, le 3 Février 1978

Messieurs,

Nous vous remettons ci-joint, et vous prions de bien vouloir présenter à la FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE, notre demande aux fins d'homologation dans la catégorie "Voiture de Tourisme de Série" du véhicule de notre fabrication désigné ci-après :

- Marque..... PEUGEOT
- Type..... 581 A11
- Genre..... Voiture particulièr
- Dénomination générique..... 305
- Dénomination commerciale..... 305 SR
- Carrosserie livrée dans la version..... Conduite Intérieure

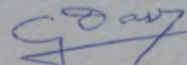
Nous certifions qu'à ce jour nous avons construit en moins de 12 mois consécutifs plus de 5000 véhicules de ce type, le certificat ci-joint attestant des chiffres de productions mensuels.

Enfin, nous joignons à la présente :

- la fiche d'homologation en 12 exemplaires
- le plan au 1/10 en 3 exemplaires d'encombrement du véhicule
- le plan d'habitabilité en 3 exemplaires
- la notice descriptive des Mines
- le dépliant publicitaire
- le tarif actuellement en vigueur

Nous vous souhaitons bonne réception de ces documents, et vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

**AUTOMOBILES PEUGEOT**  
Direction Après-Vente  
Méthodes - Documentation



**G. DAGET**



CERTIFICAT DE PRODUCTION

FISA - Transfert en Gr.A

3 Février 1978

Constructeur : PEUGEOT  
 Modèle et type de voiture : 305 Berline SR  
 Période de production : Juillet 1977 à Janvier 1978

Production mensuelle

Mois / Année	Nombre
Juillet 1977	14
Septembre "	3
Octobre "	247
Novembre "	1421
Décembre "	1766
Janvier 1978	2767
Total	6218

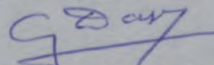
Je soussigné, certifie que la production mentionnée ci-contre s'entend pour des voitures entièrement terminées et conformes aux spécifications de la fiche d'homologation présentée pour ce modèle et type

Observation :

La série minimale de 5000 exemplaires a été achevée le 18 Janvier 1978

AUTOMOBILES PEUGEOT  
 Direction Après-Vente  
 Méthodes - Documentation

Signature

  
 G. DAGET

Qualité : Adjoint au Directeur Après-Vente